



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2019

Excusés : A. Faure, P. Ponsard Absents : A. Broucke, O. Chanel, Secrétaire de séance : B. Denis

DELIBERATIONS

- **Convention pour participation financière à la scolarisation d'un enfant en ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) :** un enfant sérézinois étant scolarisé en ULIS à Saint-Victor de Cessieu, la Commune se doit de participer aux charges de fonctionnement scolaire pour l'année 2019/2020, pour un montant de 971,66 €. *(Vote pour à l'unanimité)*
- **Création/suppression d'un poste d'adjoint administratif :** au vu de l'augmentation de la population du village ainsi que de la charge administrative, ce poste de 32h50 devient un poste de 35h. *(Vote pour à l'unanimité)*

COMPTE RENDUS DE REUNIONS

- **Conseil d'école (4 novembre) :**
L'effectif de l'année prochaine est estimé à 131, contre 133 précédemment, soit stable. On note le départ de 20 élèves de CM2 en juin 2020.
Les activités et les sorties sont présentées.
En ce qui concerne le restaurant scolaire, les quantités et la qualité semblent meilleures avec le nouveau prestataire, les enfants mangent mieux et on constate moins de gaspillage.
On va reprendre le travail autour d'un projet de recyclage des déchets.
La Mairie est remerciée pour son aide.
Le prochain conseil d'école aura lieu le 17 février 2020.
- **Réunion accessibilité (5 novembre) :**
Le but est de lister les aménagements qu'il faudrait effectuer pour mettre les bâtiments communaux aux normes tout en mesurant s'ils sont réalisables. Pour autant, il faut pouvoir justifier des impossibilités.
Deux dossiers sont à l'étude pour commencer : l'église et la mairie.
- **Réunion suivi des travaux d'aménagement d'une zone de loisirs (6 novembre) :**
Les réserves ont été levées suite aux travaux qui ont été réalisés. Les bancs, les arbres et les couvre-sols seront implantés fin novembre ou début décembre. Un pare-ballons va être ajouté derrière le city-stade.
La municipalité se félicite de constater que le site est souvent utilisé et demande aux usagers de bien respecter l'arrêté affiché à l'entrée. L'inauguration de la zone de loisirs est prévue au début de l'année 2020.
- **Réunion réfection cloche de l'église (7 novembre) :**
C'est la société Bodet qui intervient sur le clocher. Elle a procédé à une expertise de notre cloche, classée aux Monuments historiques : celle-ci présente des signes d'usure et des dégradations importantes. La société Bodet va nous proposer un devis.
- **Réunion CCAS (12 novembre) :**
L'objet de la réunion était la préparation des colis, qui seront distribués le 14 décembre prochain.
Comme l'an dernier, on essaie de favoriser des artisans locaux.

INFORMATIONS

- **Purge des eaux** le 19 décembre 2019
- **Coupure d'électricité** le 10 décembre, de 8h30 à 11h30, pour travaux : impasse de l'écureuil et route de Succieu.
- Pour signaler des frelons asiatiques, il existe une procédure répertoriée sur le site suivant www.frelonsasiatiques.fr. Il faut alors donner son adresse, ses coordonnées et, si possible, une photographie de l'insecte ainsi que du nid. Une personne compétente établit un devis en fonction de l'endroit où se trouve le nid et de sa taille. Il est bon de savoir que la région Rhône Alpes Auvergne prend à sa charge 50 % des frais de destruction du nid.
- Les travaux d'assainissement à Longeville étant terminés, la collecte des ordures ménagères devrait bientôt reprendre.
- **Prochaine réunion du Conseil le 12 décembre à 20h30.**